

VALENCE

Bâtonniers de la Drôme : « Une fonction belle, mais exigeante »

Ils représentent à eux seuls plusieurs dizaines d'années de bâtonnat à Valence et dans la Drôme. C'est une première à mettre à l'actif du bâtonnier Nicolas Poizat et de son vice-bâtonnier, David Herpin, que celle de réunir, à la maison de l'avocat, les bâtonniers élus, actuellement à la retraite ou qui sont toujours en activité.

Le rôle d'un bâtonnier est vaste et touche plusieurs domaines : représenter les avocats, assurer la discipline mais aussi promouvoir les activités de l'ordre. Le bâtonnier exerce une double activité tant en direction des institutions et du grand public qu'auprès de ses confrères.

Le plus ancien présent ce jour-là semblait être Louis Dayrem (élu en 1983). Alain Balsan a d'ailleurs écrit un ouvrage sur le sujet intitulé "Brève histoire du barreau de Valence", dans lequel on apprend que le premier bâtonnier élu le fut en 1850, M^e Desmaret.



Les anciens bâtonniers du barreau de la Drôme : Anne-Valérie Pinet, Thierry Chauvin, Michel Coste, Philippe Gourret. Assis : Louis Dayrem, Gérard Bionda, Ivan Flaud, Alain Balsan, Nicolas Poizat, David Herpin, Dominique Fleuriot, Jean-Félix Pupel. Photo le DL/Alfred FARRUGIA

« S'appuyer sur leur expérience »

Certains ont dû décliner l'invitation, comme Michel Grenier, Jean-Marie Rivoire, Gérard Vailler, Philippe Tatiguan et François-Xavier Fayol. À noter la présence de celle qui est jusqu'à aujourd'hui

la seule femme à avoir exercé cette fonction dans la Drôme, à savoir Anne-Valérie Pinet. « Notre souhait à travers ce rendez-vous est simple, celui de partager un moment. Car, nous nous sommes aperçus que la fonction est très belle, mais exigeante et suppo-

se beaucoup d'implication, confie Nicolas Poizat. C'est une manière de pouvoir les remercier par rapport au travail qu'ils ont effectué pour l'ordre et montrer qu'il est bien pour nous de pouvoir nous appuyer sur leur expérience. »

C.A.